#### Bulletin Municipal de Saoû N° 7 - Juin 2009



# ter avec une stique dont omiques de Drôme protion, restauur les porte-

#### L'éditorial du Maire

Une nouvelle saison estivale vient de débuter avec une incertitude quant à la fréquentation touristique dont dépendent en grande partie les acteurs économiques de notre vallée. Cependant, notre vallée de la Drôme propose des prestations (hébergement, alimentation, restauration, animation...) tout à fait abordables pour les portefeuilles de nos visiteurs, et cela fait notre force dans la conjoncture actuelle.

L'Office de Tourisme de Saoû Soyans Francillon a un rôle prépondérant dans ce contexte économique en terme d'information, d'accueil, d'orientation, que nous, élus, devons renforcer en partenariat avec le Conseil Général de la Drôme. La forêt de Saoû, propriété du Département, accueille 75 000 visiteurs par an (en cœur de forêt). Une grande majorité passe par notre village. Il faut aujourd'hui songer à une fusion entre les services départementaux et nos communes, avec un partenariat encore plus soutenu en terme d'accueil, de transport, de communication et de moyens.

Cette année, la forêt de Saoû est au cœur des journées du patrimoine avec le 50° anniversaire de la mort de **Maurice Burrus**, dont je ne vous ferai plus la présentation (« précurseur du tourisme vert, grand mécène »). Le service conservation du Patrimoine du Conseil Général de la Drôme va



mettre en place une grande exposition en hommage à cet homme, créateur de richesses pour notre commune saoûnienne. Cet événement mérite certainement l'attention de la population de notre village et un détour pour aller la découvrir.

Une première saison de réunions de quartier vient de s'achever. Cela nous a permis d'évaluer des besoins inhérents à votre cadre de vie. Nous avons pris en considération tous ces souhaits et nous ferons en sorte d'y apporter les solutions requises. L'année prochaine, ces réunions de quartier se dérouleront au même rythme, l'ordre du jour et le contenu en seront modifiés de façon à aborder des sujets plus généraux et avec encore plus de dialogues.

Vous souhaitant une bonne lecture de notre bulletin municipal, je vous adresse mes salutations dévouées..

#### A LIRE dans ce numéro:

- Les brèves municipales
- Le nouveau site internet
- L'école numérique
- Le tri sélectif
  - Hommage à Maurice Burrus
  - Tribune Libre
  - La vie associative
  - La page de Couni / infos pratiques
  - Rétrospective photos



La cérémonie du 8 mai

# l'Actu municipale



**Budget 2009** 

#### Le point sur les travaux

Voici un petit résumé des travaux réalisés sur le budget 2009 sur notre commune :

- Travaux de voierie
  - Dégats d'orage d'août et de septembre 2008 : 35200€ HT
  - Reprise totale de l'assise de la voie communale n°13 : 47310€ HT
- Reprise de concession au cimetière: 2562€ HT
- Isolation accoustique du cabinet médical: 3979€ HT
- Achat mobilier pour salle de classe 8416€ HT
- écoulement eau pluviale dans la cour de l'école 3305€ HT
- Echange de la menuiserie existante par une menuiserie double vitrage du bâtiment de la mairie et de la boulangerie 27935€ HT
- Révision de la toiture du temple et reprise des enduits et badigeons intérieurs 10294€ HT
- Aménagement de la cour de l'école 5226€ HT
- Reliquat restant à régler des travaux de l'école 15000€

Pour pouvoir réaliser autant de travaux cette année, nous avons bénéficié de fond de compensation TVA anticipés, plan de relance mis en place cette année par le Gouvernement. Tous ces travaux sont réalisés sans faire appel à l'emprunt.

Réunions de quartier

#### On s'est rencontré...

Cette année, la municipalité de Saoû a remis au goût du jour les réunions de Quartier. 5 réunions se sont tenues de janvier à mai 2009 à raison d'une réunion par mois.

Ces moments d'échanges avec les habitants de Saoû sont précieux. Les nouveaux élus et les habitants se sont rencontrés, certains, pour la première fois. Les échanges se sont passés dans une ambiance conviviale. La municipalité a présenté les projets au fur et à mesure de l'écoulement de l'année et a écouté les demandes et les propositions des habitants sur tous les sujets qui leur tenaient à cœur. Les demandes ont bien été notées et seront prises en compte. Nous remercions chaleureusement tous les participants à ces réunions.

La Municipalité est attentive au dialogue et encourage les habitants de Saoû à participer aux projets en cours dans la commune. Les propositions des habitants notamment pour le projet d'aménagement du village seront les bienvenues. Quelques unes ont déjà été notées.

Alors que la population de Saoû augmente, mieux vivre son village est la priorité de la Municipalité. L'année prochaine, les réunions de Quartier pourront encore approfondir les sujets et les difficultés propres à chaque quartier.

6 septembre 2009

#### Le repas communal

Le repas communal aura lieu **dimanche 6 septembre** à la forêt de Saoû, à midi. Au menu :

- Salade de la Drome (Foie gésier lardon )
- Poulet basquaise, gratin dauphinois
- Tartes ,glace, fruits, café

**Participation :** Adultes 12 $\in$ , Enfants de 5 à 10 ans 6 $\in$ , gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.

On vous espère nombreux à ce moment de convivialité, qui pourra, comme l'année dernière, se poursuivre l'aprèsmidi, en parties de pétanque, siestes sous les arbres ou discussions pour mieux se connaître.

Inscription avant lundi 24 août au soir, en déposant en Mairie le bulletin ci-dessous (ou en le recopiant sur papier libre), accompagné d'un chèque à l'ordre de Bolze Traiteur.





|   | BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS COMMUNAL DU 6 SEPTEMBRE |
|---|---|
| į | Nom:Prénom:   |
|   | Nb de repas adultes :x 12€ =€                           |
|   | Nb de repas enfants :x 6€ =€                            |
|   | TOTAL :€  |

Ci-joint chèque du montant total, à l'ordre de Bolze Traiteur.

#### **Subvention**

#### Le projet "École Numérique Rurale"

Notre école pourrait bientôt se voir dotée d'un équipement interactif dernier cri pour l'initiation des enfants à l'informatique!

Un plan national de développement du numérique dans les écoles rurales prévoit en effet l'équipement de 5000 écoles situées dans les communes de moins de 2000 habitants. L'État finance le projet à 80%, les 20% restant à la charge des communes concernées.

Au niveau de la Drôme, nous sommes 122 écoles à souhaiter bénéficier de cette subvention, et 51 dossiers seulement seront retenus.

Après concertation, les trois communes du RPI ont décidé de se porter candidates. Le délai imparti pour déposer la demande étant trés court, une commission de travail de 6 personnes a été constituée :

- deux élus municipaux : Philippe Multeau (pour Saoû) et Nadège Dorier (pour Soyans),
- les deux directrices d'écoles : Martine Guillerme et Sophie Bournaveaux,
- deux particuliers du village, choisis pour leurs compétences informatiques et leur habitude à monter des dossiers de ce type: Yves Pervier et Francis Dishert.

Un bel exemple de collaboration extra-communale regroupant élus, enseignants et villageois.

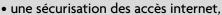
Le dossier complet (comprenant une lettre d'intention, un dossier de candidature, le projet pédagogique des enseignants et le devis chiffré de l'équipement choisi) a été déposé à l'Inspection d'Académie dont dépend l'école.

A l'heure ou nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si notre candidature a été retenue. Si l'école a cette chance, nous reviendrons plus en détail, dans le prochain P'tit Saoû, sur l'équipement installé et ses implications pédagogiques.

Croisons les doigts!

#### L'équipement de la salle de classe

- 8 ordinateurs portables
- l'ordinateur de l'enseignant.
- une imprimante laser,
- un projecteur et un tableau blanc interactif.
- un accès internet de haut débit,
- une mise en réseau des équipements de l'école,



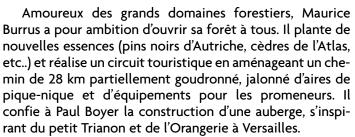
- une vaste gamme de logiciels pédagogiques,
- la formation des enseignants pour la prise en main du matériel et son utilisation pédagogique.



Journées Européennes du Patrimoine

#### Exposition Maurice Burrus, à la forêt en septembre

C'est en 1924 que Maurice Burrus, homme d'affaires très fortuné et magnat du tabac, décide d'acheter la forêt de Saoû à Charles Émorine. Issu d'une famille de riches industriels, Maurice Burrus est originaire de Sainte-Croixaux-Mines en Alsace (1882-1959). Il entreprend des études à Dole, dans le Jura, puis au collège Stanislas à Paris avant de partir pour Hanovre s'initier à la pratique bancaire. Dès 1902, Maurice Burrus devient investisseur dans le monde du négoce (tabac, coton, café...) et prend la direction des manufactures familiales de tabac.



Paul Boyer, architecte à Romans-sur-Isère, travaille dès 1928 à la construction de l'auberge des Dauphins. Réalisé en béton armé, le bâtiment mesure 38 m de long sur 9 m de large. A l'intérieur, seul le grand salon a conservé ses décors d'origine avec six petits salons encadrés de balustrades. Les murs, plafonds et poteaux sont habillés de stucs blancs et dorés. Dans les salles situées à l'étage ainsi que dans le hall, de fausses boiseries ont été réalisées avec des motifs de



corbeilles de fruits et de fleurs. Les tapisseries, dont il ne reste que quelques échantillons, sont très colorées et représentent des feuillages ou des fruits.

L'auberge obtient dès 1934 deux macarons et trois fourchettes au guide Michelin. Pendant la Seconde Guerre mondiale, cette demeure est malmenée et est peu à peu laissée à l'abandon.

Aujourd'hui, l'auberge des Dauphins apparaît comme une construction insolite, une «folie » qui fait partie du patrimoine des Saoûniens et des Drômois. Propriétaire depuis

2003, le Département de la Drôme a déjà conduit des travaux de conservation et de mise en valeur.

Aujourd'hui, le service des Espaces naturels sensibles et la conservation du Patrimoine mènent ensemble des études architecturales et historiques afin d'acquérir une meilleure connaissance du site.

Une exposition temporaire est organisée par le Département de la Drôme pour célébrer le 50ème anniversaire de la mort de Maurice Burrus à l'occasion des Journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre 2009 et sera présentée aux abords de l'édifice le temps de réfléchir à son devenir.

Daphné Michelas / Anne-Marie Clappier Espaces naturels sensibles et Conservation du patrimoine, services du Département de la Drôme

#### Le nouveau site internet de la Mairie



http://www.saou.fr

#### Il est en ligne!

Nous vous l'avions annoncé pour l'automne, on a pris un léger retard, mais ça y est !... il est en ligne depuis le mois de janvier. Retard principalement dû à des difficultés administratives (et incompréhensibles...!) pour l'acquisition du nom de domaine saou.fr.

Plutôt que de faire appel à une société de conception de sites, ce qui a un coût, nous avons préféré retrousser nos manches et solliciter les compétences locales. Ce site a donc été conçu au village, fruit du travail de l'équipe municipale et de Saouniens bénévoles. Merci à tous, et particulièrement à Vincent Zorzi pour la belle animation d'intro!

Nous avons été attentif à la pérennité du site : sa mise à jour est prévue pour être simple, sans logiciel particulier, à partir de n'importe quel ordinateur relié à internet et d'un mot de passe. Elle ne nécessite pas de grandes connaissances informatiques. La transmission du site d'une équipe municipale à l'autre se fera donc sans difficultés.

En concertation avec le Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme, nous avons repris la charte graphique du site de l'Office, afin de donner l'image d'un seul et grand portail regroupant toutes les infos à connaître sur le village. Seule la dominante de couleur (verte pour l'Office et bleue pour la Mairie) indique si l'on se trouve dans la partie municipale ou touristique. De nombreuses "passerelles" permettent d'ailleurs de passer d'un site à l'autre en cours de navigation, et l'agenda culturel est commun aux deux.

#### saou.net ou saou.fr?

Les deux, aucune importance ! La première adresse envoie vers le site de l'Office, la deuxième vers celui de la Mairie. Mais dans les deux cas, l'internaute arrive sur la même page d'introduction avec des liens vers les deux sites. Dans les faits, les deux sites sont bien gérés distinctement.

#### Les Newsletters

Pour être au courant des dernières informations publiées sur le site de la mairie ou sur celui de l'Office, inutile de vous connecter tous les jours ! Il existe une astuce plus simple : s'inscrire (en ligne) aux Lettres d'informations (ou "newsletters"), que vous recevrez ainsi directement et régulièrement par mail.

La lettre de l'Office existe déjà, à fréquence mensuelle l'hiver et bimensuelle l'été, pour ne rien rater des expos, foires, concerts fêtes ...etc. Le site de la Mairie en a également une, et nous attendons juste d'avoir un nombre d'abonnés suffisants pour en commencer la publication. Attention: vous inscrire à l'une des lettres ne vous inscrit pas automatiquement à l'autre. En vertu de la loi Informatique et Liberté, les deux fichiers d'abonnés doivent rester distincts et confidentiels. Pour un maximum d'informations sur la commune, vous devez donc faire les démarches d'abonnement sur chacun des deux sites.

#### Les rubriques du site saou.fr

Le P'tit Saoû: l'intégralité du bulletin municipal, les dernières infos, la tribune libre (forum de discussion).

**L'équipe municipale :** présentation des élus et employés, les commissions de travail, les comptes-rendus de Conseils Municipaux.

**Le village :** infos pratiques, commerces, démographie, jumelage...etc.

**Les démarches :** toutes les infos pour faciliter vos démarches administratives.

**Tourisme :** un lien direct vers le site de l'Office du Tourisme.

#### **Environnement**

#### Le tri des déchets

Nos modes de consommation nous conduisent à produire de plus en plus de déchets, les industriels ne faisant de leur côté que peu d'efforts pour réduire les emballages. L'Etat français à travers le Ministère de l'Ecologie a fait campagne en 2005 pour :

- Réduire la quantité de déchets produits (notamment sur les sacs de caisses de supermarché)
- Développer le recyclage en maîtrisant les coûts (lois sur les pneumatiques usagés et sur les déchets des équipements électriques et électroniques)
- Améliorer la gestion des déchets (fermer les anciennes décharges d'ordures ménagères).

#### Certaines pistes ont été présentées :

- Le développement du compostage individuel
- La mise en place de recycleries (réparation et réutilisation des objets)
- Des actions pour réduire la toxicité des produits
- Des plans de gestion des déchets du BTP

En France, en 2004, 849 millions de tonnes de déchets ont été produits : 44% sont des déchets issus de l'agriculture et de la sylviculture, 40% sont issus du BTP et 4% par les ménages (28 millions de tonnes). Le coût moyen de la gestion des ordures ménagères en France à ce jour est de 100 à 175 € par habitant et par an (déduction faite des subventions et des recettes de la vente des matériaux recyclés). Ce coût ne cesse d'augmenter à cause de l'augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) et de l'augmentation du coût de traitement des ordures ménagères. Et ce malgré une baisse de la production d'ordures ménagères amorcée en 2002 (en 2004, chaque Français a produit 353 kg de déchets ménagers).

Des efforts ont été réalisés au niveau des ménages : en 2004, 60% des emballages ont été valorisés en recyclage ou en valorisation énergétique. Les nouvelles filières vont permettre de réduire davantage les déchets mis en décharge. De façon à poursuivre les efforts engagés, le Grenelle de l'Environnement a institué des objectifs : réduire de 25 kg en 5 ans la quantité de déchets produits par les ménages (soit 5 kg par habitant et par an).

Sur le territoire de la Communauté de communes du Val de Drôme, la quantité de déchets produits par habitant est de 255 kg par an ; il faudrait donc atteindre 220kg par an et par habitant en 2012.

Ceci est tout à fait possible. A ce jour, sur 100 kg de déchets, 30 kg sont des déchets fermentescibles (compost), et 50 kg sont des emballages recyclables. Il reste donc uniquement 20 kg de produits composites non recyclables.

C'est pourquoi, en utilisant les filières en place à ce jour : tri des emballages, déchetterie, compostage, tri des déchets dangereux, on peut diminuer considérablement sa poubelle.

L'enjeu est aussi de diminuer l'impact sur l'environnement et la santé. Le tri des produits dangereux (mise en déchetterie) permet de préserver les sols, l'eau et l'air. Les produits dangereux contiennent des éléments toxiques qui se dispersent dans l'environnement et se concentrent dans les sols, l'eau et l'air et s'accumulent tout au long de la chaîne alimentaire. Il s'agit des pesticides, engrais, solvants, peintures, vernis, colles, piles et accumulateurs, etc...

Afin d'inciter les ménages à moins produire de déchets, la solution est sans doute de payer ses déchets au plus juste comme on paye la consommation d'eau, d'électricité... A ce jour, quelque soit la quantité de déchets produits, c'est-à-dire que l'on trie ou non, que l'on pollue ou non, le coût de traitement des déchets est indexé sur la surface habitable. En Alsace, la mise en place du paiement à la carte a permis de diviser par 4 la quantité de déchets produits.

Anne-Flore Nohé

#### Les déchets verts et Saoû

La commune de Saoû annonce la publication d'un arrêté municipal, interdisant le dépôt des déchets verts le long de la Vèbre. Ce dépôt n'est plus conforme à la loi sur les déchets. L'endroit sera progressivement nettoyé et fermé. Les déchets verts pourront être apportés à la déchetterie de Bourdeaux ou de Eurre.

#### Horaires d'ouverture de la déchetterie Bourdeaux :

- Lundi de Mai à Septembre : 14h 18h
- Jeudi: 8h 12h
- Samedi : 10h 12h30 et 14h 16h30 (de Mai à Septembre 14h - 18h)

#### Horaires d'ouverture de Eurre :

• Tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés de 8h à 12h30 et 13h30 à 18h



#### Tribune Libre

#### Salut Michèle!

Michèle Tariot nous a quittés il y a quelques jours. On a tous tellement de choses à dire sur cette sacrée bonne-femme que 50 tribunes libres n'auraient pas suffi à recueillir vos émotions. Le texte de Thierry et Martine, ci-contre, traduit bien ce qu'on ressent tous.



Tu as ensoleillé notre village pendant des années et tellement de jolies histoires tournent avec toi que le souvenir de l'une fait passer l'autre dans les sourires.

Ce désir de l'autre, cette envie du plaisir ont fait peur certaines fois, mais ce fouillis de bons sentiments te donnait une hauteur que peu de nous atteindront.

Ton accueil à la vie fait légende.

Ce désir de faire bien, ces amitiés et ces petits coins de paradis que toujours tu as su créer, sans rien, c'était juste ce qu'on appelle l'amour des autres.

Merci d'avoir fait de nous des copains de vie

Martine et Thierry Chalancon

## la vie associative

Les informations contenues dans cette rubrique proviennent des Associations et n'engagent que leurs auteurs.

#### Projet de l'école de Saoû sur l'environnement

#### « L'apron et la rivière Drôme »

Nous avons terminé le travail en collaboration avec les Ramières par une journée festive à la gare des Ramières. Ces quelques photos en sont le meilleur résumé. Les œuvres des enfants, fresque sur le mur, tenture, réalisation florale et peinture sur galet resteront exposées à la gare des Ramières tout l'été.









#### La fête de l'école

La traditionnelle fête de l'école se déroulera cette année à Soyans samedi 27 juin. Les deux classes de petits, les CE1 et les CM2 proposeront un spectacle sous le préau de l'école à partir de 17h30, la suite des festivités, mini concert et chants des CE2/CM1 et chants des CM2 aura lieu sur le glacis de la salle des fêtes.

#### Inscriptions à l'école maternelle

Les enfants nés en 2006 seront accueillis à l'école de Soyans à la rentrée 2009. Ceux nés avant septembre 2007 seront accueillis en fonction des effectifs de l'école et s'ils sont VRAIMENT propres le jour de la rentrée. Pour inscrire vos enfants, vous devrez vous présenter à la mairie de Soyans (les mardis et jeudis après midi) avec le livret de famille et un justificatif de domicile. La mairie vous délivrera un certificat d'inscription. Ensuite, munis de ce dernier et du livret de vaccination, vous pourrez vous présenter à l'école les jeudis 4, 11 ou 18 juin à 16h30.

#### Inscriptions à l'école de Saoû

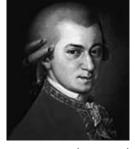
Vous devez passer à la mairie de Saoû avec le livret de famille et un justificatif de domicile, puis prendre contact avec la Directrice, Mme Guillerme au 04 75 76 00 14.

#### Garderie

Pensez à refaire vos dossiers garderie à la mairie de Soyans avant le 15/06/2009 pour la rentrée prochaine.

#### Mozart

#### Deux concerts pour ses 20 ans



Le traditionnel concert de la Place des Cagnards aura lieu le mercredi 8 juillet avec l'Octuor à vent de

Prague et la grande corniste tchèque Vladimira Klanska, déjà venue à Saoû en 1992. Le programme reprendra des transcriptions d'opéras: les Noces de Figaro ou Don Giovanni, rappelant celui du premier concert donné sur les Cagnards par le Festival, le 9 juillet 1989. Naturellement, le concert sera suivi du « Dîner sous les Platanes » devant l'église. Cette année Thierry reviendra à un repas traditionnel servi à table. Et la place devrait être mieux éclairée que l'an dernier.

Le 14 juillet aura lieu à la Forêt un grand concert d'airs de 5 opéras de Mozart. Dans l'allée des platanes, devant l'Auberge des Dauphins, il sera donné par un orchestre de 34 musiciens et 6 chanteurs, dirigés par le grand chef strasbourgeois Martin Gester. C'est un pari sur la météo pour un programme rare

De 1993 à 1997, la plasticienne belgovalentinoise **Christine Branden** a peint 5 toiles monumentales sur le thème que traitait le festival. Affichées sur l'Horloge de la grande place de Saoû, elles constituaient pour les festivaliers un repère. Ils ont ressenti d'autant plus sa disparition en avril 1998. On les retrouvera sur les murs de Saoû cette année.



#### Assemblée Générale de l'association du jumelage

L'assemblée générale du jumelage entre La Chaux (Vaud) et Saoû (Drôme) a eu lieu le mardi 17 mars chez nos amis suisses. L'association affiche des bilans tous positifs, mais souhaite une bonne remise à jour de ses outils de travail.

Côté "activités", la co-présidente suisse, Marie Gaillard, détaillait les actions de 2008

au premier rang desquelles on trouvait, bien sûr, l'importante présence de La Chaux à la Fête du Picodon avec son fromager, Philippe Dousse, intronisé à la Confrérie et les sonneurs de cors des Alpes, la nombreuse délégation de Saoû lors du Veyron Open Air et le lancement du livre de cuisine "Saveurs d'Antan à Saoû".

En 2009, comme le présentait le co-président français, Bernard Foray-Roux, le rythme ne devrait pas baisser puisque nos jumeaux ont commencé "Saveurs d'Antan à La Chaux" et que les deux ouvrages réunis feront l'objet d'un échange de cuisinier (Jérôme Chalancon et Fabio Bernasconi) pour deux repas-découvertes. Échanges d'écrivains également, cet automne, pour deux cafés littéraires originaux. Stand de Saoû au marché artisanal de La Chaux. Présence de la fromagerie suisse à la Fête du Picodon et, enfin, exposition "Antiphonium" (Aurélie Lamour et



Catherine Foray-Roux) à La Chaux. Il y a encore bien d'autres rencontres prévues comme une présence de Saoû à la ballade gourmande de La Chaux ou à leur fête de la jeunesse; le Giron! Se renseigner auprès de l'association ou sur son site http://www.veyronvebre.com

L'assemblée générale décidait de placer l'année 2010

sous le signe du jumelage entre les enfants des deux villages, quant à 2011, ce sera, déjà, le 10ème anniversaire de cette heureuse amitié entre les deux communautés.

Côté administratif, l'équipe évolue et s'étoffe. La secrétaire, Carole David, cède sa place à Magali Grandjean qui va notamment réactiver le site internet en lien avec ceux des deux villages. La trésorière (les Suisses disent la caissière) Dominique Rosier sera, désormais, assistée par Marie-Claude Gresse responsable des adhésions dont le montant reste inchangé : 5 €. Le bilan financier 2008 fait apparaître un bénéfice de 212, 94 €.

Voilà une association qui suit son petit bonhomme de chemin sans demander de subventions mais avec le soutien efficace et amical des deux Conseils et avec de plus en plus de membres. Rejoignez-la avec vos projets et vos idées!

#### Office du Tourisme

### Les Arts Verts : bilan positif

#### Un office « relooké »

Les locaux ont fait peau neuve ; une jolie pièce claire, spacieuse et mieux agencée est prête à accueillir les visiteurs. Nous remercions vivement la mairie de Saoû qui a largement contribué à réaliser ces travaux.

#### Marché des ARTS UERTS

Il a eu lieu le dimanche 3 mai sous un soleil printanier. Pour une première édition, le bilan est positif : bonne ambiance, atmosphère festive et conviviale grâce, entre autre, à la prestation des musiciens de « Jour de fête » et aux bonnes tartines préparées par les « petites mains » de l'Office.

Le nombre d'exposants était un peu faible, nous commençons d'ores et déjà à motiver de nouveaux venus pour l'année prochaine. L'idée de réunir des créateurs et des producteurs a été bien accueillie, nous resterons donc sur le même thème l'année prochaine.

#### **Circuits UTT**

5 nouveaux circuits sont disponibles à l'office et un 6éme est en cours de validation. Un grand merci aux Tontons Dérailleurs.

#### Et cet été?

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 9h à 12h30 et 14h à 17h30. Du 15 juillet au 15 août : mêmes horaires mais



l'office sera fermé le dimanche et le jeudi. Billetterie spectacles : Les billets de « Saoû chante Mozart » sont en vente pour les concerts de Crest et Saoû. Vous pourrez également trouver les billets pour les concerts de Crest jazz vocal.

#### Foire aux fruits d'hiver:

Elle aura lieu le dimanche 15 novembre. Les exposants intéressés peuvent s'inscrire dès à présent.

Bon été à tous!

Martine Guillerme

#### Fête du Picodon



#### Bal à Tapas et convivialité

Nous voilà arrivés à la 37ème année de la Fête. Quelques décennies d'énergie pour arriver à la notoriété que nous connaissons tous. Mais que faire de cette notoriété si elle ne nous sert pas à s'amuser?

Alors... les 18 et le 19 juillet, La Fête du Picodon c'est la fête chez nous, c'est la Fête à Saoû!

Toute l'équipe 2009 espère bien vous retrouver à cette occasion, le samedi pour admirer les créateurs, le dimanche à la grande foire...

... et surtout samedi soir où nous avons décidé de changer de formule : **un bal gratuit** en guise de soirée concerts, un village ouvert et une ambiance de guinguette familiale où chacun aura sa place, pour **danser sous les lampions**, en dégustant plein de bonnes choses aux divers stands prévus...

La Fête à Saoû, tout simplement...

Plus d'infos: http://fetedupicodon.com

#### Venez nous aider!

Pendant la fête, plein de postes sont à pourvoir. Pour nous soutenir et partager ces moments intenses, n'hésitez pas demandez le planning bénévole! Pour nous rencontrer, c'est simple: nous sommes présents tous les samedis sur le marché de Saoû. Vous pouvez aussi nous écrire à info@fetedupicodon.com

#### Au Programme en 2009 :

#### Samedi 18 juillet

- Marché des créateurs
- Pétanque en doublettes
- Animations de rue
- Cirque, Theâtre
- Fanfares

#### Soirée Bal et Tapas

- entrée gratuite!
- Musette et jazz-guinguette
- Tapas à gogos

#### Dimanche 19 juillet

- Grand Marché régional
- Concours du picodon
- Défilé des Confréries
- Animations de rue
- Fanfares
- Concerts gratuits
- Repas sous les platanes
- Accrobranche
- Tir-à-l'arc

#### **Tontons Dérailleurs**

#### Balisage de parcours UTT au pays de Saoû

**Pourquoi baliser?** Saoû, Soyans, Francillon est un terrain privilégié pour le VTT. Les nombreux touristes, les Drômois qui passent par l'OT, demandent depuis des années des parcours balisés.

Le balisage est un excellent moyen de découverte d'une région, permettant aux randonneurs de faire une boucle, d'apprécier la nature, le patrimoine. Il permet d'orienter le public en fonction de l'environnement, de la propriété privée, d'emmener les usagers sur des itinéraires sûrs d'un point de vue juridique. Un balisage bien entretenu est une garantie de sécurité, d'accessibilité et d'adaptation aux capacités de chacun.

L'association des Tontons Dérailleurs travaille depuis plusieurs mois en partenariat avec le comité de gestion de la forêt de Saoû afin d'élaborer un ensemble de 6 parcours dont l'intérêt premier est la découverte de cet écrin de verdure tout en étudiant l'impact que pourrait avoir le passage répété de vététistes dans certaines zones sensibles.

Les parcours retenus empruntent des chemins et sentiers existants. Le balisage effectué en collaboration avec DRÔME VTT et la FFC (Fédération Française de Cyclisme) est volontairement limité pour dénaturer au minimum l'environnement.

La forêt est un espace naturel sensible protégé par une réglementation et le balisage peut induire un effet de contrôle sur la circulation de vététistes tout en cadrant au mieux cette activité.

Chaque parcours est numéroté de 1 à 6 . Tous les parcours ont un départ commun du village de Saoû (place du picodon).

• N°1 Découverte de la Forêt( dit familial) 15km, D+370m, est ouvert à tous les vététistes, débutants ou pas. Pour une première découverte de la forêt et de son patrimoine.

- N°2 Le muletier, 17.5 km, D+740m, parcours sportif varié mêlant chemins et sentiers, technique et jolies descentes.
- N°3 L'échelette, 21.6 km, D+750m, parcours sportif avec petite partie en portage dans un milieu sauvage...
- N°4 Rochecolombe, 16.5 km, D+ 680m, parcours sportif, chemins et sentiers ludiques.
- N°5 La Forêt, 32 km, D+ 1445m, parcours pour vététistes entraînés où l'on prend de la hauteur par une montée sur piste pour finir par une longue descente majoritairement en sentier.
- N°6 Mornans, 35 km, D+1480m, le plus long des parcours pour vététistes entraînés, empruntant une partie du parcours « la forêt » pour passer la porte de Barry à la descente (en portage), rejoindre le village de Mornans, puis Saoû par les chemins. (PARCOURS EN COURS DE VALIDATION).

Le comportement du vététiste sur ce site se doit d'être exemplaire vis à vis de l'environnement mais également vis à vis des autres usagers de la forêt

L'édition d'un topo temporaire est envisagé. Vous pouvez contacter l'association des tontons sur : http://tontonsderailleurs.over-blog.com et tontonsderailleurs@free.fr. Renseignements à l' OT DE SAOÛ.

L'association des Tontons Dérailleurs étudie la possibilité de baliser d'autres parcours autour des villages de Soyans et Francillon par voies communales et chemins ruraux inscrits au PDIPR, et promouvoir ainsi l'environnement exceptionnel que représentent ces trois communes.

A noter que l'association des Tontons Dérailleurs adhérente de DRÔME VTT est chargée de l'entretien courant des parcours. Pour tous renseignements : Patrick 08 72 31 05 20 ou Laurent 04 75 76 05 75

#### **Escalade**

#### Silex, un Club qui sent la poudre?

Depuis sa création dans des conditions quelque peu sulfureuses en 2001, le club d'escalade Silex, basé sur Saoû, semblait avoir rompu avec sa réputation contestataire et turbulente en menant paisiblement ses activités de développement de l'escalade sur le département de la Drôme, toujours dans le respect des règles tant administratives qu'environnementales.

Ainsi, l'aménagement de la falaise d'Eson à Pont de Barret, un des sites les plus fréquentés du département. Un topo guide sur cette falaise a été publié par le club en 2005. Sa réédition, prévue pour la fin de l'été, ajoutera aux falaises déjà présentes dans la première édition trois nouveaux secteurs sur Pont de Barret et un nouveau site sur St Ferréol Trente Pas, pour un total de 200 voies du 5c au 8b+...

Mais Silex c'est aussi une salle d'escalade sur Saoû auto financée et totalement réalisée par les membres du club, notamment grâce aux compétences associées de Philippe Delachambre et Jean-Louis Vigne. Cette salle de pan (on y grimpe sans corde, au-dessus d'épais tapis de mousse) est en accès libre pour tous les membres du club.

Cette salle a également facilité la création d'une école d'escalade qui, sous l'impulsion d'Isabelle Pélardy, trésorière du club, et de Christophe Pérolier, grimpeur de haut niveau et fin pédagogue, a ouvert ses portes depuis trois ans aux enfants de 8 à 12 ans. Le club s'ouvre même à la compétition grâce à un jeune membre, Pierre Pont, 15 ans, qui va représenter les couleurs du club cette année à l'open international de Serre Chevalier, début Juillet!

C'est enfin avec plaisir que Silex apporte son soutien à trois de ses membres, Florence Petitguyot, Sylvain Lelong et leur fille de 5 ans, Ambre, qui partent pour trois mois en expédition en Inde Himalayenne, notamment au Zanskar, dans un esprit de découverte des populations locales et en totale autonomie.

Tout semblait donc indiquer que le club Silex, désormais bien implanté à Saoû, avait trouvé une vitesse de croisière et un développement paisible. C'était sans compter sur l'initiative saugrenue de Guillaume Bourgeois et de Jean-François Murris, bientôt rejoints par Thomas Catil,

d'aller ouvrir une grande voie aux Trois becs, ouverture qui allait déclencher les foudres du Conseil Général... Voie équipée « sans autorisation » (!!!), dans un secteur soit disant



Ouverture du bas aux trois Becs.

interdit, et ce sont le Conseil Général et le Comité départemental F.F.M.E. associés (rien que ça !) qui sont tombés à bras raccourcis sur les ouvreurs, laissant entendre que cette voie devait être déséquipée... Bien entendu aucune information n'avait jamais été communiquée à aucun des équipeurs drômois ni à aucun des clubs, pas même aux comités départementaux C.A.F. et F.F.M.E., sur ces nouvelles règles liées notamment à la protection des oiseaux.

Passé le moment de stupeur et quelques réunions épiques au Conseil Général où Silex a défendu la liberté de la pratique de l'escalade sur le massif des trois Becs, un protocole a finalement été élaboré entre une commission alpinisme, chapeautée par Manu Ibarra, le Conseil Général et la L.P.O. pour que chaque année, les observations des ornithologues permettent de définir des voies qui, de Janvier à Juin, seraient déconseillées pour cause de nidifications. Bref, contrairement aux préjugés de certains, grimpeurs et ornithologues sont parfaitement capables de se mettre d'accord et de se comporter en individus raisonnables.

Quant à la voie ouverte par les équipeurs de Silex, elle s'est en réalité avérée être bien loin de quelque zone de nidification...

Silex reste donc Silex, et, lorsqu'il s'agit de défendre la liberté de grimper sur des rochers, le club sait encore « faire parler la poudre ! »...

Guillaume Bourgeois Président de Silex - Tel :04 75 90 17 23

Rendez-vous pour les plus jeunes à l'animation accro-branche organisée par Silex lors de la Fête du Picodon à Saoû les 18 et 19 Juillet.

#### Trou de Mémoire

#### Sur scène cet été

Vous avez raté les représentations à la Salle des Fêtes de Saoû ? Vous pouvez vous rattraper cet été : la Compagnie du Trou de Mémoire jouera son spectacle au Théâtre de Verdure de Grâne le vendredi 24 juillet à 21h, et le samedi 20 septembre à 20h30 à la salle des fêtes de Dieulefit.



Notre troupe amateur saounienne est également en préparation d'un nouveau spectacle pour 2010. Humour et textes décalés seront toujours au rendez vous.

#### L'Atelier

#### Théâtre pour enfants

A Saoû, il n'y a pas que les adultes qui aspirent à monter sur les planches! A la rentrée, les jeunes apprentis comédiens pourront à nouveau s'exercer. Reprise des cours début octobre, inscriptions le mardi 22 septembre à 18h30 à la salle des fêtes. Pas plus de 8 enfants par section.

Renseignements: Sylvie Archer au 04 75 76 05 81 ou au 06 81 18 71 84. Bonnes vacances, à la rentrée!





#### Des nouvelles du CAF de Saoû Synclinal

#### Saoû Synclinal fait du social

C'est ce qui s'appelle un échange de bons procédés : une alliance entre le Club Alpin Français de Saoû Synclinal et le Centre Educatif Renforcé de Rochebaudin, dont les bureaux se situent à Puygiron.

D'un côté, un club d'activités montagne et escalade qui souhaitait mener à bien des travaux d'entretien de sentiers d'accès aux sites d'escalade, de l'autre, 7 jeunes résidants du CER, plein d'énergie. La proposition : des séances d'escalade en milieu naturel ou sur la Surface Artificielle du club en échange de leur travail. Et quel travail ! Youssef, Driss, Elie, Farid, Hannan, Jacopo et Yohan se sont montrés très motivés pour restaurer le sentier d'accès aux Aiguilles de la Tour depuis le parking jusqu'au pied des falaises. En effet, victimes de leur succès, les sentiers souffrent de la fréquentation quotidienne aux sites d'escalade et ce travail d'entretien est d'autant plus important que la plupart des sites se trouvent sur des terrains privés.

C'est pour se féliciter de ce partenariat que vendredi 23 janvier dernier, les jeunes du CER accompagnés de leur directeur (Alain Salomon) et de leur chef de service (Frank Bacquet) ainsi que de leurs éducateurs, ont rencontré l'équipe du CAF, avec en tête son président, Jean-Marc Belle, autour d'un apéritif. Moment convivial où chacun a remercié et félicité l'autre pour son travail.

Il faut préciser que les CER organisent des sessions sur des supports de pratiques sportives ou de chantiers. A titre d'exemple, en 2000, des jeunes ont eu la chance et le courage de gravir le Dôme des Ecrins, dans l'Oisans, à plus de 4000 m d'altitude! Le but étant de faire rompre ces jeunes accueillis de 13 à 17 ans et demi avec leur milieu habituel afin de casser l'inscription dans la délinquance. Placés dans le centre par décision de justice, ce sont des jeunes difficiles et en difficulté qui se retrouvent à 6 ou 7 pendant 5 mois pour réapprendre la vie en société et les règles fondamentales du savoir être.

Rendez-vous a été pris pour le même type de partenariat dans un avenir proche. Une belle initiative alliant travail d'intérêt collectif et insertion sociale!



#### Le brevet fédéral FFCAM d'initiateur d'escalade sur site sportif

Cette année, c'est le Club Alpin Français de Saoû Synclinal qui prend l'initiative en co-responsabilité avec le Comité Régional Rhône-Alpes des Clubs Alpins de mettre en œuvre le stage de formation au brevet fédéral FFCAM d'initiateur d'escalade sur site sportif.

Durant trois week-ends du mois de mai, 10 stagiaires encadrés par Jean-Marc Belle et Romain Petit ont participé aux deux unités de valeurs au cours desquelles différentes notions touchant à l'escalade ont été abordées : technique, sécurité, mais aussi pédagogie de l'initiation. En outre, deux personnes se sont recyclées quant à ce brevet fédéral, pour mettre leurs connaissances à jour. Il était demandé aux stagiaires, pour mettre en pratique leurs connaissances, de préparer 2 séances d'encadrement en situation réelle auprès d'enfants, adolescents ou adultes. Les stagiaires venaient de tout le quart sud-est de la France : Saoû, bien sûr, mais aussi Crest, Montélimar, Lagnieu et Aix-les-Bains.

Tous les prétendants ont été reçus avec succès, félicitations à eux ! Ils peuvent désormais encadrer des séances d'initiation ou de perfectionnement d'escalade sur site sportif, dans leur club respectif. Pour le club de Saoû, ce sont trois nouveaux encadrants qui voient le jour, sans compter les deux initiateurs recyclés, ce qui n'est pas négligeable.

Téléphone: 04 75 76 02 73. Email: saou@ffcam.fr Site internet: ca-saou-synclinal.com

#### Bientôt la trêve estivale pour l'AIPE...

Encore une année qui se termine pour l'Association Intercommunale des Parents d'Elèves de notre regroupement scolaire... Ce n'était pas un repos hivernal pour nos bénévoles toujours très actifs :

- loto des écoles en janvier, à Saoû,
- défilé de Carnaval en mars, avec de belles fleurs portemessages !
- marché des Arts Verts à Saoû le 3 mai, où nous avons tenu un stand de confiseries ...

Tout cela permet de rythmer la vie festive des écoles, et les gains obtenus ont financé :

- un cycle de sortie « nature » avec une intervenante de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature), pour la classe des Petits-Moyens
- des sorties à la Gare des Ramières et à Loriol, dans le cadre d'un programme de protection de l'Apron de la Drôme, pour les classes des CE1, CE2-CM1 et CM2.

La cantine fonctionne toujours bien dans nos deux écoles, mais nous déplorons cette année de très nombreux retards de paiement : nous vous rappelons donc qu'il est indispensable d'acheter des cartes à l'avance, de les remplir, et de les conserver (comme justificatifs en cas de litiges) ! Cela paraît peut être un peu fastidieux, mais la gestion quotidienne de la cantine demande un travail rigoureux et important à nos trésorières bénévoles, et le respect de ces quelques règles leur facilite nettement la tâche ! Pour cette fin d'année scolaire, merci donc d'y penser, et nous rembourserons les repas payés et non consommés.

Pour finir, notez dans vos agendas : la fête de l'école se tiendra cette année le samedi 27 juin, à Soyans, entre la cour de l'école et la salle des fêtes. Au programme : une kermesse organisée par l'association à 15h30, puis les spectacles préparés par les enfants à 18h, et un apéro-petite restauration à compter de 19h... Idées géniales et bonnes volontés sont les bienvenues pour les préparatifs. Voilà ! A très bientôt donc, et bel été à tous !

Les membres de l'A.I.P.E.

#### Soyons consom'acteurs!

La Luciole est née depuis plus d'un an. L'association a pour objet de permettre à ses adhérents l'achat groupé de produits biologiques et d'alimentation saine, ainsi que des produits respectant des critères écologiques et sociaux.

D'encourager, par un geste de consom'acteurs conscients,

le développement de l'agriculture biologique et de son commerce équitable, de productions locales, ainsi que la convivialité entre ses membres.

Le siège social est fixé Place des Cagnards à Saoû. Pour nous joindre, contactez Valérie Buttignol au 04 75 76 82 37.

# La page de Couni - Infos pratiques

#### ETAT CIVIL 2° semestre 2008

#### **NAISSANCES**

Fleur PAYA, née le 31 janvier 2009 à Die, Lily FAURE, née le 29 mai 2009 à Valence.

#### DÉCÈS

Lucien VINCENT, 56 ans, le 21 mars 2009 à Valence,

Marcel DURIEU, 88 ans, le 20 avril 2009 à Montélimar,

Michèle TARIOT, 69 ans, le 31 mai 2009 à

#### **NOUVEAUX ARRIVANTS**

#### **RÉSIDENCES PRINCIPALES**

Didier ALBEROLA, la Croisière de Francillon, quartier Aurouze. Pierre LE NOC et Audrey ROCHA, le Cognet.

#### **RÉSIDENCES SECONDAIRES**

Michaël FRANSSEN, le Veyou, Marion JOANNY et Edward HOLDER, rue de l'Houme,

Georges LARMANDE et Maléna PLAGIAU, rue de l'Houme.

Patrick MARTIN, quartier du Roc.

M. et Mme Didier PEHOT, Place des Cagnards.

#### **AGENDA**

#### **SAMEDI 27 JUIN:**

Fête de l'école à Soyans.

#### **MERCREDI 8 JUILLET:**

Concert-dîner place des Cagnards, dans le cadre du festival "Saoû Chante Mozart"

#### **SAMEDI 18 JUILLET:**

Concours de pétanque. Inscriptions à partir de 14h.

#### SAMEDI 18 JUILLET ET DIMANCHE 19 JUILLET:

Fête du Picodon.

#### **DIMANCHE 23 AOÛT:**

3ème édition des jeux inter-village RPI. A

#### **DIMANCHE 6 SEPTEMBRE:**

Repas communal à la forêt.

#### MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ:

Tous les 2ème et 4ème dimanches à 9h

#### LE P'TIT SAOÛ:

La prochaine édition de notre bulletin municipal paraitra le 15 décembre. Vos articles et photos doivent nous parvenir avant le 1er décembre 2009.

#### **HORAIRES DE LA MAIRIE:**

Le secrétariat vous accueille mardi, jeudi et vendredi, de 9h à midi. Tél.: 04.75.76.00.43

#### **CENTRE DE LOISIRS DE BOURDEAUX:**

Le centre de loisirs de Bourdeaux accueillera les enfants du 6 juillet au 14 août. Les inscriptions auront lieu le 26 juin de 16h à 19h, le 27 juin de 9h à 12h et tous les lundis durant les vacances sauf le 13 juillet (le 14 juillet le centre sera fermé). 2 miniséjours seront organisés du 20 au 23 juillet et du 10 au 13 août (les dates restent à confirmer). Les tarifs, à la demande de la CAF, sont en cours d'actualisation afin de prendre en compte le revenu des familles.

#### **RECENSEMENT DES JEUNES**

Il est rappelé que tous les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie dans les trois mois qui suivent la date de leur anniversaire. L'attestation de recensement qui leur est délivré est nécessaire pour toute inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. C'est également sur ce recenseque s'appuie le dispositif d'inscription d'office des jeunes sur les listes électorales.

#### Un écrivain public à Saoû

Un vieux métier au terme doucement désuet réapparaît dans le village, celui d'écrivain public. Yves Pervier se met à disposition de nos villages pour l'exercer.

Si vous avez une difficulté ou une contrariété pour écrire un courrier administratif, un document plus technique, une lettre de "voisinage", une lettre de motivation, dans le cadre d'un recrutement ou autre, la présentation d'un projet, d'une requête ou encore d'une réclamation, il suffit de l'appeler. Il peut également vous accompagner dans la constitution d'un dossier plus lourd ou encore la rédaction d'un ouvrage plus impliqué.

Quelque soit le contexte il ne révélera en aucun cas qui fait appel à lui, il y va d'une question éthique mais également d'une simple notion de respect. Le métier d'écrivain public a pour lui une vocation sociale, il n'est pas - encore - reconnu d'utilité publique, mais Yves Pervier cherche des façons de le rapprocher au plus près d'un ... service public. Il ne pratique donc aucun tarif : vous fixez

En attendant qu'il pose un calendrier plus restreint, vous pouvez le joindre tous les jours à l'heure qu'il vous plaira, soit sur son mobile au 06.20.81.11.96, soit par mail à l'adresse yves@pervier.com



#### CONCOURS DEPETANQUE SAMEDI 18 JUILLET

A Saoû, dans le village

#### En doublettes formées

Concours primé à 250€ Complémentaire 50€ Inscription à 14h Début des parties à 15h

Buffets - Buvettes - Bal à Tapas le soir

#### LE P'TIT SAOÛ

Bulletin municipal semestriel, N°7 - Juin 2009. Directeur de rédaction : Daniel Gilles Comité de rédaction : Commission Communication Secrétariat de rédaction : Philippe Multeau Imprimé à 300 exemplaires sur papier 100% recyclé à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST

# 1 er semestre 2009 RÉTROSPECTIVE PHOTOS

Le Goûter des Anciens, le 10 janvier, en musique avec la Chorale de Saoû.

#### Concours d'Affiches, Concours Culinaire et vide-grenier,

le 15 mars, organisé par le Comité de la Fête du Picodon et l'Association Passages.

